



B

ÉNÉVOLAT ET
ÉNÉVOLES EN FRANCE

État des lieux et tendances

Lionel PROUTEAU

Laboratoire d'économie et de management de Nantes Atlantique
Université de Nantes et
Centre de Recherche sur les Associations

Octobre 2018

avec le soutien de



P Réface

Fut un temps, pas si lointain où le mot bénévolat portait une lourde charge idéologique et affective : pour les uns, l'action bénévole était par nature l'incarnation de la générosité et de la liberté, pour les autres, l'alibi ou la bonne conscience de ceux qui profitent du désordre de la société. Précisons qu'à cette époque particulièrement (années 70) - mais cette pratique réapparaît parfois - certaines formes d'encouragement à la pratique bénévole de la part d'autorités nationales ou locales, tout particulièrement dans le champ social, relevaient d'une volonté de substituer celle-ci à certaines pratiques professionnelles. C'était le temps où l'on parlait davantage de militantisme que de bénévolat, une situation qui s'est inversée aujourd'hui. C'est au cours des années 80 que le basculement s'est opéré, une décennie au cours de laquelle les critères de recrutement des dirigeants des associations gestionnaires ont profondément changé, faisant passer les compétences professionnelles en premier, le parcours associatif antérieur au second plan. Cette mutation s'est évidemment traduite différemment pour l'ensemble des associations non employeuses : si, chez les premières, le « permanent-militant » a progressivement cédé sa place au technicien, chez les secondes c'est le bénévole qui a supplanté le militant.

Le foisonnement des études, articles, conférences, colloques... sur le bénévolat depuis la fin du siècle dernier a accompagné cette mutation - même le Conseil Économique Social et Environnemental lui a consacré un rapport sous la plume de Marie-Thérèse Chéroure en 1989. La majorité de ces colloques est le fait d'associations le plus souvent en collaboration avec des laboratoires de recherche.

Cependant, alors que l'intérêt suscité par le bénévolat n'a pas cessé de croître, son approche quantitative n'a pas fait l'objet de recherches publiques et scientifiques approfondies depuis le début du siècle. C'est ce manque qui a permis que se propage, au cours des dernières années, l'idée d'une baisse de la pratique bénévole au sein de la population, certains n'hésitant pas à parler de crise du bénévolat. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, l'étude de Lionel Prouteau vient enfin apporter un démenti radical. Cette étude, dont il nous livre ici les premiers enseignements, nous permet notamment de constater que si la « ressource bénévole » croît, c'est sa répartition qui évolue. Et si déficit il y a, c'est celui de la pratique des fonctions gestionnaires, qui se traduit par un difficile renouvellement des instances associatives dirigeantes élues.

La comparaison des enseignements des enquêtes CRA-CSA de 2017 avec l'enquête de 2002 de l'Insee - malgré toutes les réserves que les méthodologies non identiques imposent - est particulièrement éclairante sur les évolutions des comportements de nos concitoyens. Elle confirme sur bien des points les observations empiriques que les associations font depuis quelques années. Au désarroi qui gagne souvent les dirigeants associatifs en peine de « recruter » des bénévoles-adhérents, l'étude apporte une explication simple : la croissance en nombre des associations étant plus forte que celle des adhérents, c'est désormais dans un contexte de concurrence que se jouent les besoins en fonctionnement des associations. D'où vraisemblablement la part croissante dans les budgets associatifs consacrée à la communication !

Enfin, Lionel Prouteau insiste tout au long de l'étude sur l'extrême diversité du bénévolat, durée, formes d'engagements, secteurs d'activité... ce qui n'est pas surprenant vue la diversité croissante du monde associatif qui accueille la grande majorité des bénévoles. C'est précisément cette diversité des modes d'engagements d'aujourd'hui qui, selon l'auteur de l'étude, à juste raison, doit nous inciter à ne pas abonder trop rapidement dans le sens de la thèse de la substitution de nouvelles formes d'engagement aux anciennes.

Jean BASTIDE
Président d'honneur de France Bénévolat

P Préambule

L'ADDES se réjouit de contribuer à la diffusion de connaissances inédites sur le bénévolat en France grâce aux travaux empiriques, nourris par des méthodes d'enquêtes fiables, réalisés par l'un de ses membres, Lionel Prouteau. Par cette initiative, l'ADDES poursuit l'œuvre engagée depuis 1981 par ses principaux animateurs historiques : Philippe Kaminski par ses travaux sur les comptes satellites de l'économie sociale, Edith Archambault notamment par son implication auprès de l'INSEE au sein du Conseil National de l'Information Statistique, et Viviane Tchernonog par ses travaux pionniers qui ont permis depuis plus de vingt ans de mieux connaître le monde associatif en France.

La question du bénévolat pourrait être considérée comme relativement secondaire parmi les nombreux questionnements concernant l'économie sociale. Il est vrai que 90% du volume du bénévolat formel se développe au sein de la seule famille des associations mais comment oublier que toutes les initiatives rassemblées sous le vocable d'économie sociale (coopératives, mutuelles, etc.) reposent, au moins dans leur phase d'émergence, mais aussi souvent après sur l'engagement majoritairement bénévole de personnes volontaires. C'est bien d'ailleurs l'un des éléments du quadrilatère proposé par Henri Desroche pour décrire ces organisations particulières. Engagement, bénévolat, volontariat, militantisme, activisme, la richesse du vocabulaire traduit la diversité des formes, des inspirations qui sont autant de sources d'énergie ouvrant des voies de progrès et d'émancipation collective pour les personnes. C'est bien de cette dynamique dont il est question quand on parle d'économie sociale.

L'ADDES est née d'une intuition partagée par quelques responsables de l'économie sociale qui ont cru aux vertus de la biodiversité dans les entreprises économiques. En effet, l'histoire économique mondiale ne se résume pas à l'apparition et au développement d'entreprises capitalistes à la taille croissante et en compétition permanente. D'autres formes d'entreprises coexistent. D'un côté, des entreprises individuelles, bien plus nombreuses, ont joué et continuent à jouer un rôle essentiel dans les services de proximité, les métiers artisanaux ou les activités agricoles. D'un autre, des entreprises collectives, issues d'ailleurs parfois de l'initiative d'entrepreneurs individuels, ou plus généralement de celle de citoyens partageant une même condition ou sensibles à la possibilité d'améliorer leur situation ou celle des autres, ont été créées sous la forme de coopératives, de mutuelles, d'associations ou de fondations. Au début des années 80, l'ignorance générale de cette diversité institutionnelle dans les statistiques officielles était choquante et constituait un handicap certain pour la reconnaissance et le développement des sociétés de personnes. Faire progresser cette connaissance était la vocation de l'ADDES.

Près de 40 ans plus tard la situation a changé. De nombreux pays ont désormais intégré dans leurs statistiques officielles des données permettant de décrire l'importance des entreprises d'économie sociale selon les secteurs d'activité. En octobre 2017, plusieurs membres de l'ADDES participaient à un séminaire de travail intitulé « Vers des comptes satellites pour le troisième secteur et l'économie sociale : défis et opportunités » organisé conjointement par la Commission Européenne et l'Organisation de Coopération et de Développement Economique. Cet échange international s'est heurté à la difficulté des différents pays à se mettre d'accord sur une définition partagée du champ qu'il convient de prendre en compte. Le clivage persiste entre la conception de l'ONU, d'inspiration américaine, élargie aux activités bénévoles (même informelles) mais excluant la plupart des coopératives et la conception plutôt européenne, rassemblant des entités à caractère économique plus affirmé sous statut de coopératives, de mutuelles ou d'entreprises sociales. C'est dire que le chantier n'est pas achevé. L'expertise de l'ADDES sur ces questions reste d'actualité. Le travail de Lionel Prouteau fait progresser notre connaissance sur le bénévolat mais fait apparaître en même temps des zones d'ombre que l'on aimerait pouvoir éclairer dans l'avenir. Il reste donc du « pain sur la planche » pour ceux qui ont le désir et la volonté de s'y atteler.

L'ADDES est un exemple de cette activité associative dans laquelle s'investissent les bénévoles décrits aussi finement que possible par les travaux présentés dans cette brochure. En effet, elle est avant tout une équipe rassemblant des chercheurs, des statisticiens et des acteurs de l'économie sociale et solidaire partageant un même projet. Son activité depuis plus de trois décennies a pu se poursuivre grâce à l'implication de sa secrétaire générale Véronique Larosée et à l'attention bienveillante de partenaires institutionnels fidèles, au premier rang desquels le Crédit Coopératif et sa Fondation. Ces conditions favorables lui ont garanti une autonomie d'action et une liberté d'orientation indispensables pour participer au progrès des connaissances sur l'économie sociale et solidaire. Cependant, la continuité de cette action suppose le passage de relais entre les générations à l'instar de ce que vivent toutes les associations. L'accueil de nouveaux membres constitue donc une ardente obligation à laquelle ses président(e)s actuel et futurs doivent tout particulièrement veiller.

Henry NOGUÈS
Président de l'ADDES 2010-2018

D

ifférents modes de recherche empirique peuvent concourir à la connaissance

du bénévolat. Les enquêtes qualitatives sont indispensables. Les enquêtes quantitatives le sont tout autant. Mais s'agissant de ces dernières un constat de carence s'impose en France. La première enquête ayant permis de réunir d'abondantes informations sur le comportement bénévole a été celle consacrée à la vie associative et conduite par l'Insee en octobre 2002 dans le cadre de son enquête permanente sur les conditions de vie des ménages. Elle a en particulier permis de documenter les durées que les bénévoles consacraient à leurs dons de temps.

Mais cette enquête est malheureusement restée sans lendemain au niveau de la statistique publique, hormis une enquête réalisée en 2010 par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees, ministères chargés des affaires sociales et de la santé) avec l'institut de sondage BVA mais qui, sur le bénévolat, n'a pas permis

d'offrir la même richesse de données. Quelques enquêtes ont bien été menées à l'initiative d'organismes privés sur ce sujet mais elles ne sont guère de nature à nous éclairer sur les comportements bénévoles et restent muettes sur les durées consacrées aux activités concernées.

Dans ce contexte de pénurie de données quantitatives, il est apparu nécessaire de réaliser une enquête d'envergure selon une méthodologie appropriée afin de dresser un état des lieux du bénévolat français contemporain. Cette enquête a été réalisée en juin 2017 sous l'égide du Centre de recherche sur les associations avec la collaboration de l'institut de sondage CSA. Elle est circonscrite au seul bénévolat réalisé dans le cadre d'une organisation c'est-à-dire celui que l'on appelle formel, organisé ou encadré. Elle ne traite donc pas du bénévolat informel ou spontané qui prend la forme de services rendus directement entre individus n'appartenant pas au même ménage ou à la famille proche. Ce sont les principaux résultats de l'exploitation de cette enquête qui sont présentés dans ce document. Un rapport plus substantiel a été rédigé qui est consultable en ligne¹.

1. Méthodologie de l'enquête

L'échantillon de l'enquête « Centre de recherche sur les associations – CSA » de 2017 (ci-après enquête CRA-CSA 2017) porte sur la population métropolitaine de 18 ans et plus. Il comporte 5 039 individus. Il a été constitué par l'Institut CSA selon la méthode des quotas sur la base du sexe, de l'âge, de la catégorie socioprofessionnelle, du niveau de diplôme, de la région de résidence et de la catégorie d'agglomération. Outre ces caractéristiques, le questionnaire a permis de connaître plusieurs aspects du profil sociodémographique des enquêtés (situation par rapport à l'emploi, la situation conjugale, l'existence et le nombre d'enfants à charge au foyer, etc.). Il a été conçu

pour identifier le plus finement possible les participations bénévoles, aussi modestes soient-elles.

Les questions concernant le bénévolat ont été regroupées en deux modules. Le premier s'adresse aux bénévoles qui pratiquent leurs activités dans le cadre de leur adhésion à une ou plusieurs associations. Il a été soumis aux répondants jusqu'à concurrence de quatre participations bénévoles. Le second concerne les individus qui sont bénévoles dans des associations sans en être adhérents ou qui pratiquent dans des organismes non associatifs, ces deux modalités étant réunies sous l'appellation « autre bénévolat ».

¹ <http://addes.asso.fr/>

Ce module a été administré jusqu'à concurrence de deux participations. Dans les deux modules les répondants sont interrogés sur l'ancienneté de leur participation bénévole, son caractère régulier ou occasionnel et sur les durées annuelles qui lui sont consacrées. Dans le second module, il est demandé de préciser la nature de l'organisme (associatif ou autre). L'enquête a été administrée en face-à-face.

Plusieurs domaines d'activité ont été définis par regroupement de types d'organisations

indiqués par les répondants à partir d'une liste très détaillée qui leur était soumise afin d'éviter au maximum des oublis de leur part.

Ces domaines sont au nombre de huit : culture, sport, loisirs, action sociale et caritative, santé, défense de droits, de causes et d'intérêts, éducation et formation et enfin développement économique et local. Une rubrique « autre » inclut les associations qui n'ont pu être classées dans l'un de ces domaines.

2. Données de cadrage

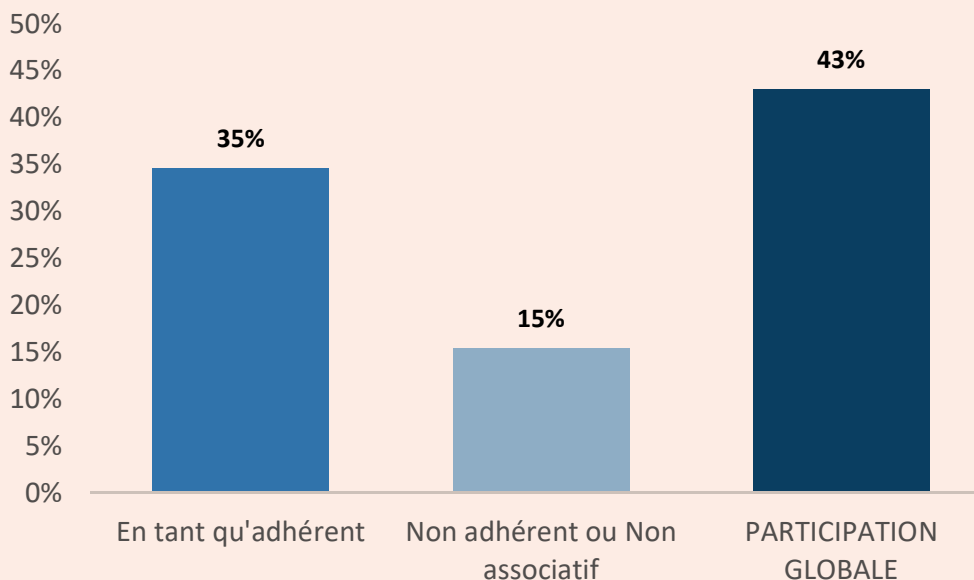
Un taux de participation de 43 %

Si l'on fait abstraction des durées consacrées aux services rendus sans rémunération dans une organisation, c'est-à-dire si l'on tient pour bénévole aussi bien la personne qui donne une heure dans l'année que celle qui en donne 100, le taux de participation bénévole (part de la population déclarant pratiquer

le bénévolat) est alors estimé à 43 % ce qui représenterait un peu moins de 22 millions de bénévoles de 18 ans et plus. 35 % des personnes interrogées déclarent pratiquer le bénévolat en tant que membres de leurs associations et plus de 15 % le font au titre de l'autre bénévolat (**graphique 1**).

Graphique 1.

Taux de participation bénévole en tant qu'adhérent à une association et à l'autre bénévolat



Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Plus de 90 % des bénévoles exercent leurs activités dans une association, qu'ils en soient membres ou non, et près d'un sur dix le fait dans un organisme non associatif, certains d'entre eux (4 %

pratiquant dans les deux cadres. 67 % des bénévoles ne déclarent qu'une participation, 21 % en déclarent deux et 12 % trois ou davantage.

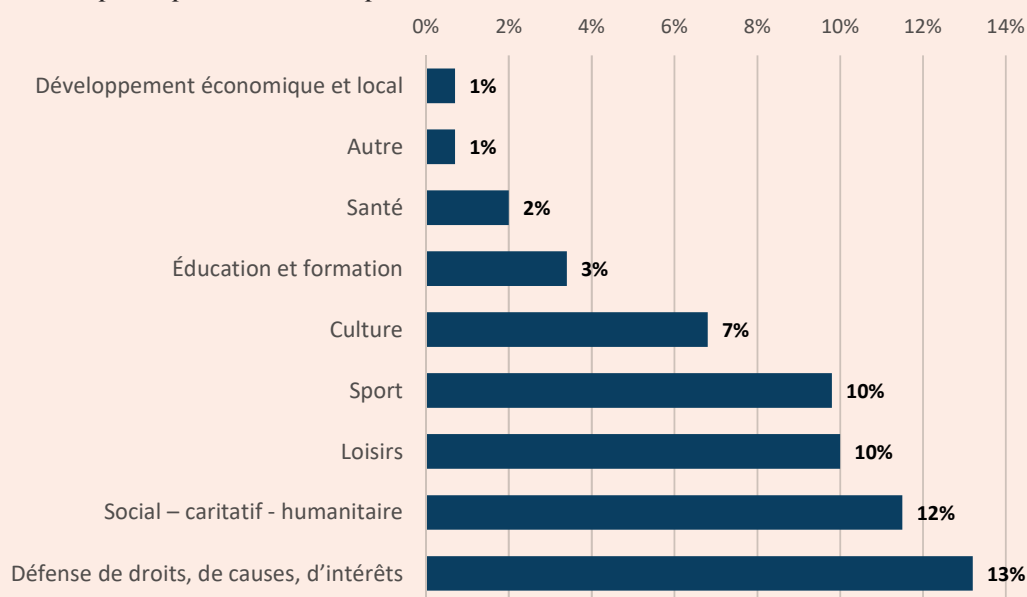
Le domaine de la défense de droits, de causes et d'intérêts et celui de l'action sociale et caritative en tête des taux de participation par domaine.

Au niveau des domaines de l'activité bénévole, le taux de participation le plus élevé est observé dans celui de la défense de droits, de causes et d'intérêts. Il précède celui de l'action sociale et caritative puis les loisirs,

le sport et la culture (**graphique 2**). L'éducation et la formation, la santé et le développement économique local connaissent les taux de participation les plus faibles.

Graphique 2.

Taux de participation bénévole par domaine d'activité



Note : Les taux de participation ont été ici arrondis à l'unité la plus proche mais leur représentation graphique respecte les pourcentages exacts. La somme des taux de participation par domaine est supérieure au taux global de participation en raison des pluri-participants.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

3. Les participations bénévoles

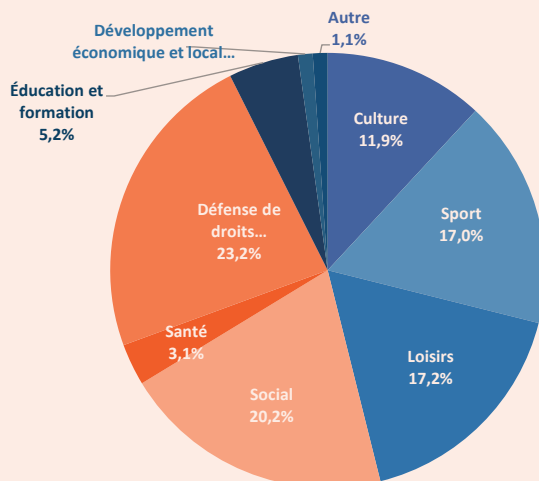
Sport, culture et loisirs : près d'une participation bénévole sur deux

Parce que certains bénévoles ont plusieurs participations le nombre total de celles-ci est supérieur à l'effectif des bénévoles. Le nombre de participations est estimé à 33 millions. La défense des droits, de causes et d'intérêts vient une nouvelle fois en tête dans leur

répartition par domaine d'activité mais les trois domaines concernés par des activités à caractère récréatif (sport, culture et loisirs) représentent ensemble 46 % du total des participations (**graphique 3**). Le bénévolat d'action sociale et caritative en mobilise 20 %.

Graphique 3.

Répartition des participations bénévoles par domaine d'activité



Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Une courte majorité des participations sont occasionnelles

52 % des participations bénévoles sont déclarées comme étant occasionnelles. Mais il y a une nette différence selon que l'on considère le bénévolat réalisé en associations par les adhérents et l'autre bénévolat. Dans le premier, 4 participations seulement sur 10 sont occasionnelles alors qu'elles sont 8 sur 10 dans le second.

La répartition entre participations régulières et participations occasionnelles diffère également selon les domaines de l'activité bénévole. C'est dans la culture et les loisirs que la part des participations régulières est la plus faible alors qu'elle est majoritaire dans l'éducation-formation, dans le sport, l'action sociale et caritative, dans la santé et dans le développement local.

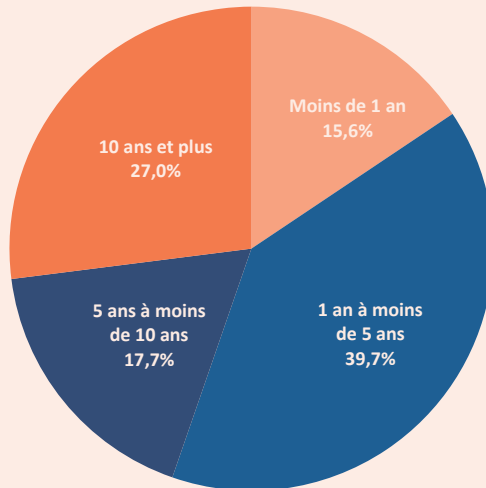
Plus d'un quart des participations ont une ancienneté d'au moins 10 ans

45 % des participations ont au moins 5 ans d'ancienneté et plus d'une sur quatre en a au moins 10 (**graphique 4**). Cette ancienneté est toutefois variable selon les domaines d'activité. C'est dans le sport qu'elle est la plus élevée et dans l'action sociale et caritative ainsi que dans la

santé qu'elle l'est le moins. L'ancienneté diffère aussi selon les caractéristiques des participants. Elle augmente avec l'âge de ces derniers. Elle est plus élevée chez les hommes que chez les femmes, chez les agriculteurs et les indépendants non agricoles que chez les ouvriers.

Graphique 4.

Répartition des participations bénévoles selon leur ancienneté



Source : Enquête CRA-CSA 2017

4. Les profils des bénévoles

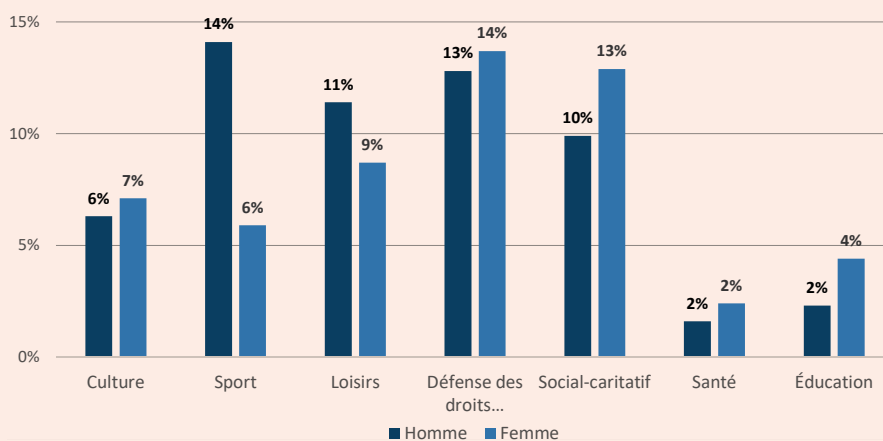
Le bénévole sportif et le bénévole d'action sociale et caritative : deux profils nettement différents

Globalement, c'est-à-dire tous domaines confondus, les hommes ont une propension à pratiquer le bénévolat supérieure à celle des femmes. Mais c'est avant tout le fruit de la forte participation masculine au bénévolat sportif. Le taux de participation des hommes est également supérieur à celui des femmes dans le domaine des loisirs. En revanche dans

celui de l'action sociale et caritative c'est le contraire qui est observé, comme dans le domaine de l'éducation et la formation (**graphique 5**). Dans la culture, la santé ainsi que dans la défense de droits, causes et intérêts, il n'y a pas de différences statistiquement significatives entre les sexes. Autrement dit, hommes et femmes y ont la même probabilité de participation.

Graphique 5.

Taux de participation bénévole par sexe et par domaine d'activité



Note : Les taux de participation ont été ici arrondis à l'unité la plus proche mais leur représentation graphique respecte les pourcentages exacts.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

S'agissant de l'âge, c'est chez les moins de 25 ans et les 35-44 ans que le taux de participation au bénévolat sportif est le plus élevé. Au-delà de 45 ans il commence à fléchir puis diminue de plus en plus nettement avec l'avancée en âge. Au contraire, le bénévolat d'action sociale et caritative atteint son maximum

chez les 55-75 ans. C'est aussi chez les seniors (du moins jusqu'à 75 ans) que la participation au bénévolat consacré à la défense de droits, de causes ou d'intérêts est la plus forte. Dans les autres domaines, aucun effet d'âge n'est évident.

Bénévolat et lieu de résidence

Tandis que la pratique du bénévolat dans l'action sociale et caritative, la santé, l'éducation mais aussi la défense de droits, causes et intérêts est plus fréquente dans les grands centres urbains, c'est dans les zones rurales qu'elle est la plus probable dans le domaine des loisirs. Aucune différence statistiquement significative

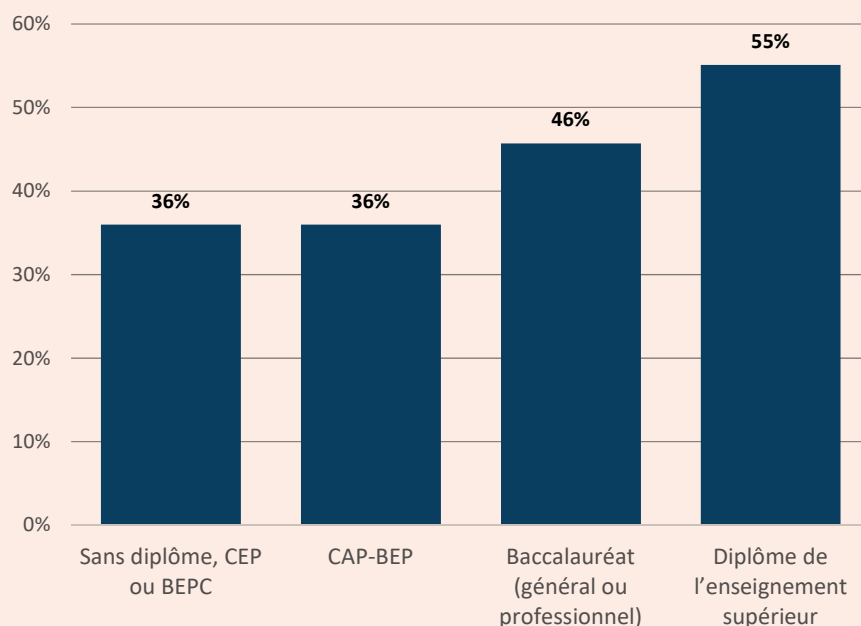
n'est mise en évidence dans le sport et la culture. L'Ouest de la France (Bretagne, Pays de la Loire et ancienne région Poitou-Charentes) de même que le Centre-Est (Auvergne Rhône-Alpes) sont souvent propices à la participation tandis que l'Est, le Sud-Ouest et la région méditerranéenne le sont moins.

La participation bénévole est plus fréquente chez les plus diplômés

En dépit des différences de profils des bénévoles par domaine d'activité, certaines constantes se font jour par-delà les frontières de ces domaines ou, à tout le moins, de la plupart d'entre eux. Ainsi la corrélation positive entre taux de participation bénévole et élévation du niveau

de diplôme, constatée au niveau global (**graphique 6**), est-elle également observée dans la majorité des domaines. Le bénévolat de loisirs fait exception puisque les plus diplômés y sont au contraire moins susceptibles d'être bénévoles.

Graphique 6.



Taux global de participation bénévole et niveau de diplôme

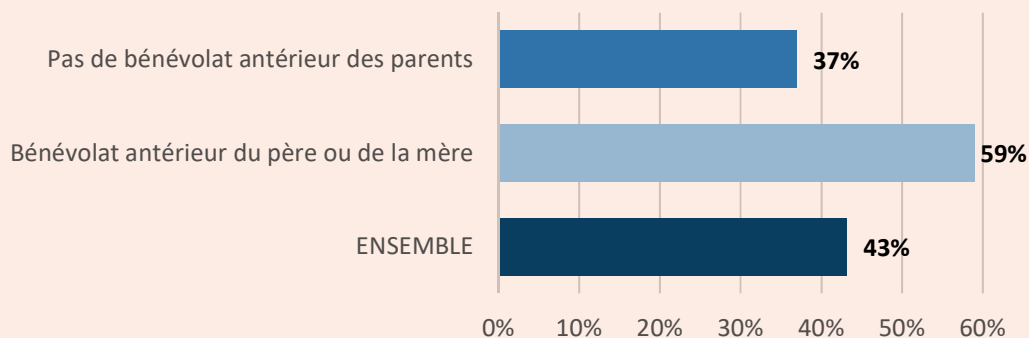
Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Parmi les autres traits communs à la plupart des domaines on note que la propension à participer au bénévolat est plus forte chez celles et ceux qui, lorsqu'ils étaient adolescents, avaient au moins un parent bénévole (**graphique 7**). Cela suggère nettement un phénomène de transmission intergénérationnelle des dispositions

à s'engager. Enfin dans tous les domaines, à l'exception des sports et des loisirs, le recours aux technologies numériques (Internet et réseaux sociaux) à différentes fins (s'informer sur des questions de société, signer une pétition, communiquer son opinion...) est associé à des taux de participation bénévole plus élevés.

Graphique 7.

Taux global de participation bénévole en fonction de la pratique antérieure du bénévolat par les parents



Source : Enquête CRA-CSA 2017.

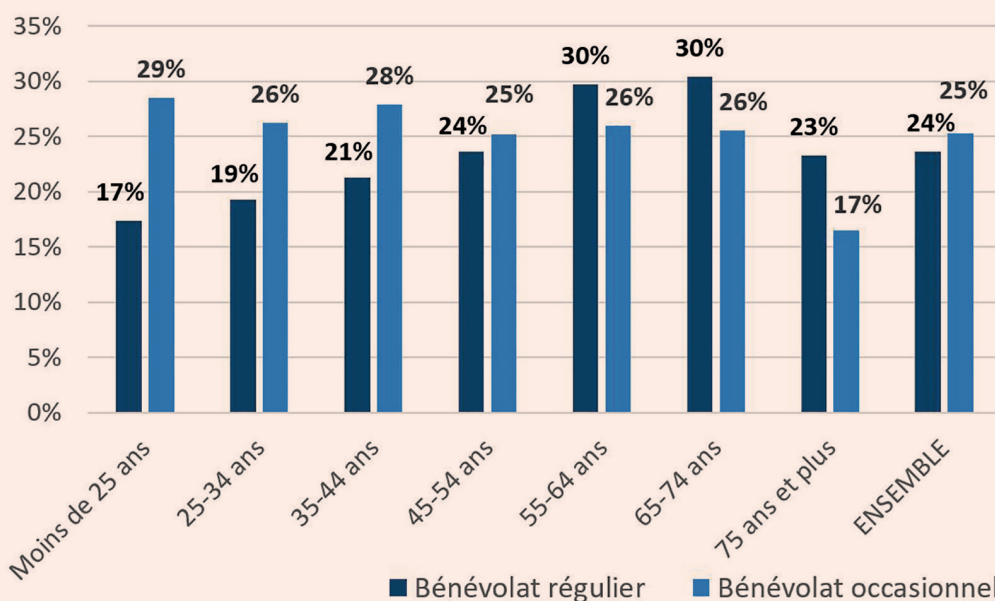
Les jeunes moins enclins au bénévolat régulier

Les jeunes ont une probabilité inférieure de pratiquer le bénévolat régulier comparativement aux plus de 45 ans, tandis qu'aucun effet d'âge

n'apparaît pour le bénévolat occasionnel, si ce n'est une moindre participation au-delà de 75 ans (**graphique 8**).

Graphique 8.

Taux de participation aux bénévolats régulier et occasionnel selon l'âge



Source : Enquête CRA-CSA 2017.

5. Le temps consacré au bénévolat

Des estimations sous forme de fourchettes

L'enquête CRA-CSA 2017 est la première enquête auprès des individus, depuis celle de l'Insee en 2002, à permettre d'estimer les durées consacrées au bénévolat. Ces estimations sont communiquées sous formes d'une fourchette entre une variante « basse » de calcul et une variante « haute », afin de prendre en compte la sensibilité des résultats au choix de certaines conventions de mesure ainsi qu'à la manière d'interpréter des réponses parfois ambi-

guës à certaines questions posées pour calculer les durées. Afin d'alléger leur lecture, les tableaux et graphiques ne présentent que la seule variante « basse ». Le calcul des durées repose sur l'hypothèse que « l'année bénévole » dure en moyenne 9 mois pour une participation déclarée comme régulière. Cette hypothèse pourrait être jugée trop restrictive mais elle répond au souci d'éviter les surestimations².

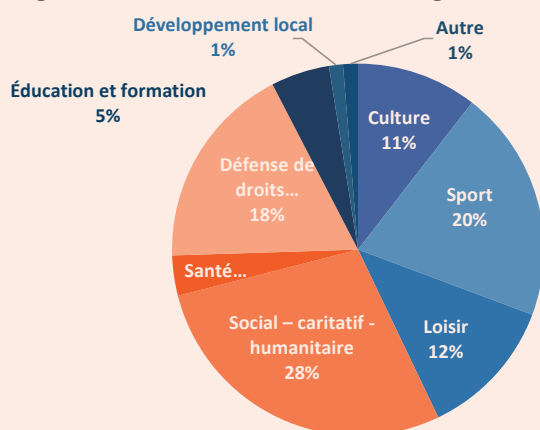
Le volume global du bénévolat : entre 1 320 000 et 1 460 000 emplois ETP

Si, par commodité, l'emploi équivalent temps plein (ETP) est pris comme unité de mesure, sur la base de 1 645 heures pour un ETP³, l'estimation du volume global du bénévolat se situe alors en 2017 entre approximativement 1 320 000 à 1 460 000 ETP, dont l'écrasante majorité est effectuée dans les associations (entre 1 275 000 et 1 410 000 ETP).

Par domaine d'activité, c'est l'action sociale et caritative qui occupe la première place, avec plus du quart de ce volume (**graphique 9**). Elle est suivie par le sport qui en représente le cinquième puis la défense de droits, causes et intérêts. Les domaines d'activité à caractère récréatif (sport, culture et loisirs) mobilisent à eux trois 43 % du volume total du temps donné.

Graphique 9.

Répartition du volume du bénévolat par domaine d'activité



Note : Ces données sont relatives à l'estimation « basse » des durées de bénévolat.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

² Certains bénévoles exercent leur activité pendant plus de 9 mois dans l'année. Mais il faut aussi tenir compte du fait que dans certains cas l'année associative peut être plus courte parce qu'elle est sujette à saisonnalité. Par ailleurs, se dire bénévole régulier et déclarer par exemple une participation de 4 heures par semaine ne signifie pas nécessairement une participation systématique pendant toutes les semaines de l'année associative même si celle-ci a une durée de 10 ou 11 mois.

³ 1645 heures correspondent à 47 semaines dans l'année (52 moins 5 semaines de congés) à raison de 35 heures par semaine.

La durée moyenne annuelle d'une participation bénévole : de 68 à 75 heures

La durée moyenne annuelle d'une participation bénévole est de 68 à 75 heures selon la variante d'estimation. Mais environ le quart des participations les plus faibles ont une durée maximum

de 6 heures annuelles, la moitié de 24 à 27 heures tout au plus et de 11 à 13 % (selon la variante d'estimation) ont des durées supérieures à 144 heures (**tableau 1**).

Tableau 1.

Répartition des participations bénévoles selon leurs durées annuelles

Durée annuelle des participations bénévoles	Pourcentage des participations
6 heures ou moins	25,7 %
Plus de 6 heures à 24 heures	24,8 %
Plus de 24 heures à 72 heures	23,8 %
Plus de 72 heures à 144 heures	14,3 %
Plus de 144 heures	11,4 %
Total	100,0 %

Note : Ces données sont relatives à l'estimation « basse » des durées de bénévolat.

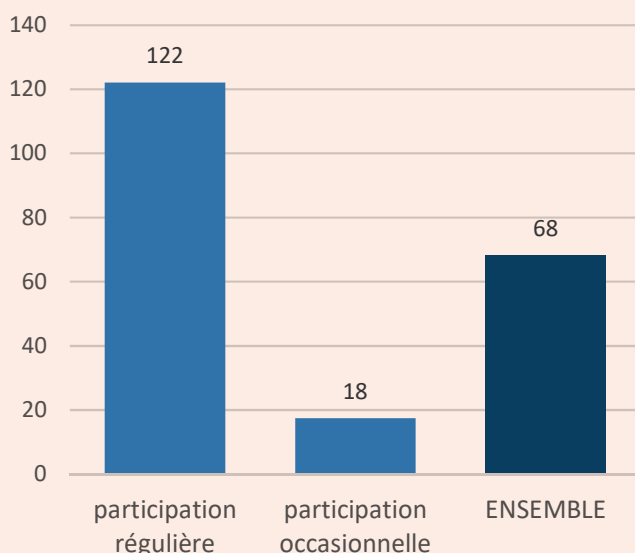
Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Des différences importantes sont observées entre domaines d'activité. C'est l'action sociale et caritative (de 95 à 103 heures selon la variante d'estimation) ainsi que le sport (de 81 à 87 heures) qui connaissent les durées moyennes les plus élevées tandis que les domaines des loisirs (48 à 54 heures) et de la défense des droits, causes et intérêts (53 à 61 heures) recueillent les moyennes les plus basses.

Les participations bénévoles régulières ont des durées très nettement plus fortes que les participations occasionnelles (**graphique 10**). Tous domaines d'activité confondus, la durée moyenne d'une participation régulière est de 122 à 131 heures annuelles selon les variantes d'estimation. La durée moyenne d'une participation occasionnelle est de 18 à 23 heures.

Graphique 10.

Durées moyennes des participations bénévoles en heures



Note : Ces données sont relatives à l'estimation « basse » des durées de bénévolat.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Les durées moyennes des participations réalisées en associations par des adhérents sont nettement plus conséquentes que les durées de celles effectuées dans le cadre de l'autre bénévolat.

Ce résultat ne saurait surprendre puisque la fréquence des participations occasionnelles est beaucoup plus forte dans l'autre bénévolat.

Le bénévolat occasionnel : entre 13 et 16 % du volume total de bénévolat

De la différence substantielle entre les durées des participations régulières et celles des participations occasionnelles il découle que, bien que ces dernières soient majoritaires en nombre, elles ne contribuent que pour 13 à 16 % du volume total de bénévolat suivant la variante d'estimation. Cette part est toutefois différente selon les domaines d'activité (**tableau 2**). Elle est plus grande dans les loisirs, l'éducation-formation et la culture où le bénévolat occasionnel est un ingrédient important

de nombre d'initiatives dans le spectacle vivant (notamment les festivals). Elle est sensiblement plus faible dans le bénévolat sportif ainsi que dans celui qui se consacre à l'action sociale et caritative.

Alors même qu'il représente près de 30 % des participations, l'autre bénévolat ne concourt au volume global de travail bénévole qu'à concurrence d'un peu plus de 10 % du fait de la plus forte présence en son sein de participations occasionnelles.

Tableau 2.

Répartition du volume du bénévolat par domaine d'activité selon son caractère régulier ou occasionnel (en %)

Domaine	Bénévolat régulier	Bénévolat occasionnel	Total
Culture	83,7 %	16,3 %	100,0%
Sport	91,0 %	9,0 %	100,0%
Loisir	80,1 %	19,9 %	100,0%
Social – caritatif - humanitaire	88,6 %	11,4 %	100,0%
Santé	86,7 %	13,3 %	100,0%
Défense de droits, de causes, d'intérêts	86,7 %	13,3 %	100,0%
Éducation et formation	79,8 %	20,2 %	100,0%
Développement économique et local	90,1 %	9,9 %	100,0%
Autre	92,7 %	7,3 %	100,0%
Ensemble	86,8 %	13,2 %	100,0%

Note : Ces données sont relatives à l'estimation « basse » des durées de bénévolat.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Les durées par bénévole : de 100 à 111 heures en moyenne par an, plus fortes chez les seniors

Parce que certains bénévoles ont plusieurs participations au titre de leur bénévolat, la durée moyenne qu'ils affectent à celui-ci est supérieure à la durée moyenne des participations. Un bénévole consacre en moyenne

de 100 à 111 heures par an (selon la variante d'estimation retenue) à son activité volontaire non rémunérée mais pour la moitié d'entre eux la durée est au maximum de 45 à 50 heures (**tableau 3**). Sans surprise, ces durées sont plus

longues chez les pluri-participants. Elles varient aussi selon plusieurs caractéristiques sociodémographiques des bénévoles et notamment l'âge et la situation à l'égard de l'emploi. Les seniors béné-

voles donnent en moyenne nettement plus de temps que les bénévoles plus jeunes. C'est chez les retraités et autres inactifs (hors étudiants) que les durées de bénévolat sont les plus élevées.

Tableau 3.

Les durées de bénévolat par bénévole (en heures)

Caractéristique des bénévoles	Durée moyenne	Durée médiane*
Âge		
Moins de 25 ans	87	36
De 25 à 34 ans	75	36
De 35 à 44 ans	80	27
De 45 à 54 ans	84	36
De 55 à 64 ans	127	65
De 65 ans à 74 ans	146	80
75 ans et au-delà	113	72
Situation par rapport à l'emploi		
Actif en emploi	82	36
Chômeur	96	45
Retraités	139	75
Étudiant	90	36
Autre inactif	124	48
Ensemble des bénévoles	100	45

Note : Ces données sont relatives à l'estimation « basse » des durées de bénévolat.

*La durée médiane est celle qui partage les bénévoles en deux parts égales. Autrement dit la moitié des bénévoles de moins de 25 ans consacrent tout au plus 36 heures à leur engagement et l'autre moitié plus de 36 heures.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Le temps qu'offrent les bénévoles est également plus faible quand ils vivent dans un foyer avec enfant(s), surtout lorsque l'un d'eux est très jeune. Ces résultats accréditent l'idée d'une sensibilité des contributions bénévoles aux contraintes que les individus connaissent dans leurs

temps sociaux et plus particulièrement dans le cadre de leur activité professionnelle et dans celui de leur activité domestique. Plus le temps y est contraint et plus sont limitées les durées consacrées au bénévolat.

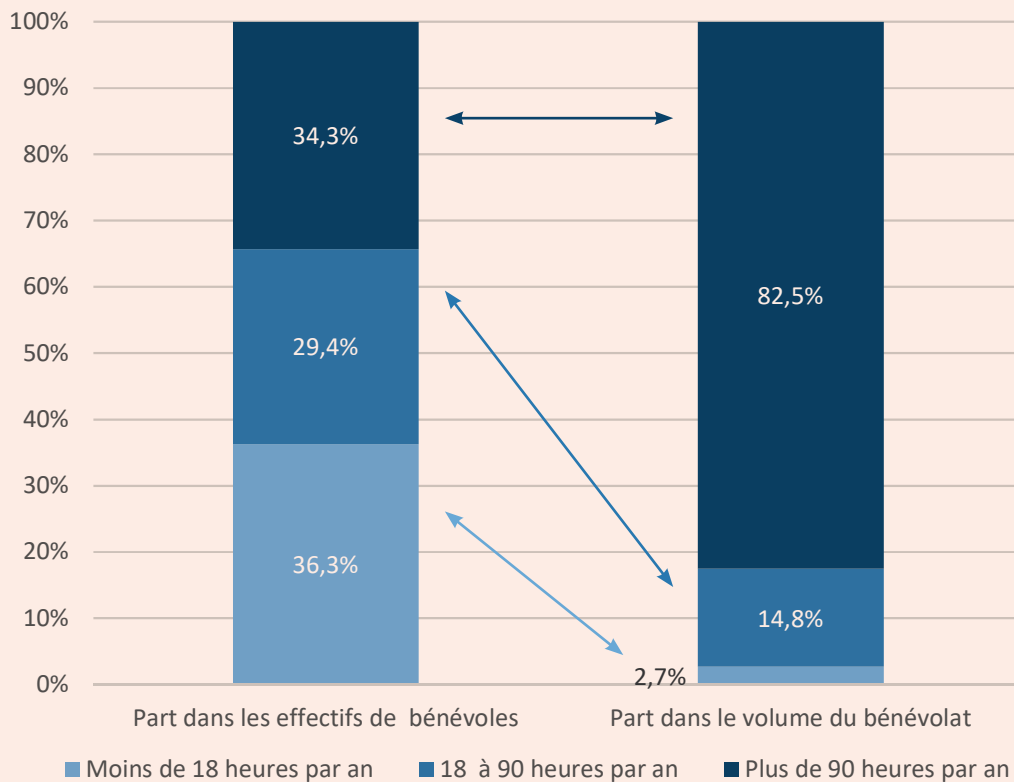
Une forte concentration de la contribution bénévole

Une grande majorité du volume du bénévolat est assuré par une minorité de participants. Le tiers des plus gros contributeurs est à l'origine de 80 % du volume du bénévolat tandis que l'apport du tiers des plus modestes n'en représente qu'entre 2 et 3 % (**graphique 11**). Parmi ce groupe des plus gros contributeurs, les hommes sont mieux représentés que les femmes et les seniors que les plus jeunes. Les bénévoles ayant des enfants au foyer

le sont moins que ceux qui n'en ont pas et les actifs en emploi le sont moins que les retraités. Il reste que les caractéristiques de ces bénévoles les plus engagés peuvent varier d'un domaine d'activité à l'autre. Ainsi les seniors (55 ans et plus) réalisent un apport très conséquent dans l'action sociale et caritative puisqu'ils offrent à eux seuls plus de 60 % du travail bénévole. Leur contribution est beaucoup plus modeste dans le sport (33 %).

Graphique 11.

La concentration du volume du bénévolat



Note : Ces données sont relatives à l'estimation « basse » des durées de bénévolat.

Lire : Les 36,3 % des bénévoles dont les durées de bénévolat sont inférieures à 18 heures par an contribuent pour 2,7 % au volume total de bénévolat.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

6. Comparer l'enquête CRA-CSA 2017 avec l'enquête Vie associative 2002 de l'Insee

La comparaison des deux enquêtes requiert la prudence

Peut-on déduire de la comparaison entre l'enquête Vie associative 2002 de l'Insee et l'enquête CRA-CSA 2017 des évolutions dans les comportements bénévoles au cours des 15 dernières années ? La réponse à cette question appelle beaucoup de vigilance. Certes, il y a certaines convergences méthodologiques entre les deux enquêtes. Mais des différences existent également

et il n'est pas possible, dès lors que l'on constate des écarts dans les résultats, de distinguer ce qui peut être attribuable à ces différences et ce qui est attribuable aux possibles modifications des comportements. Aussi faut-il faire preuve de prudence dans l'interprétation des constats que l'on peut tirer de cette comparaison.

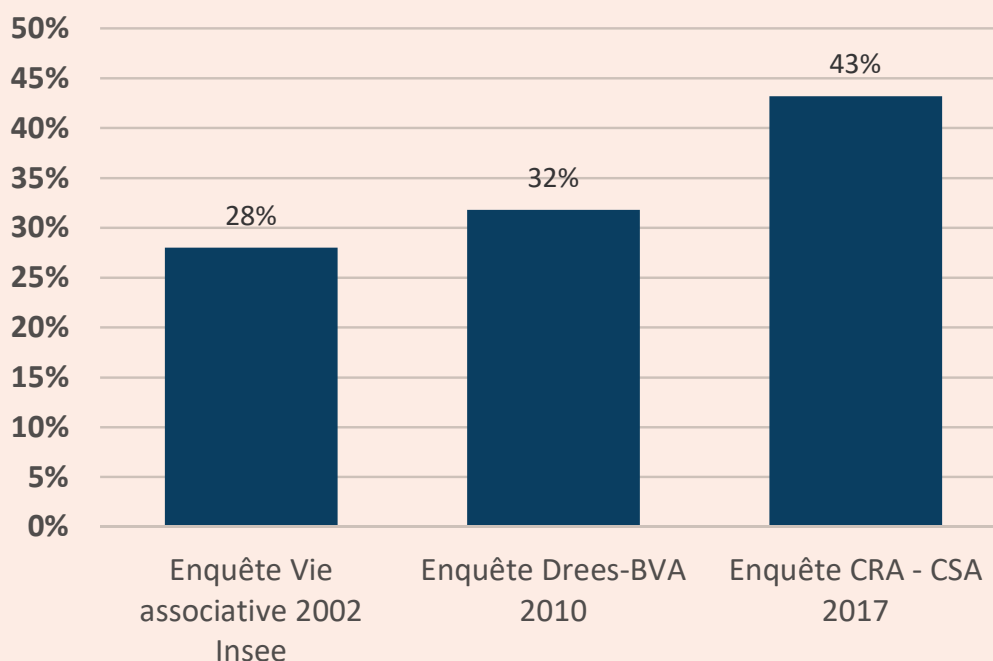
Un taux de participation nettement plus élevé en 2017 qu'en 2002

Le taux de participation tiré de l'enquête Vie associative 2002 de l'Insee était de 28 %. Celui calculé à partir de l'enquête CRA-CSA 2017 est de 43 %, soit une différence appréciable (**graphique 12**). L'enquête Drees-BVA 2010 parvenait quant à elle à un taux de participation

bénévole de près de 32 % en 2010. Le nombre estimé d'individus de 18 ans et plus rendant des services bénévoles dans un cadre organisé était de 12,5 millions en 2002, de 16 millions en 2010. Il est d'un peu moins de 22 millions en 2017.

Graphique 12.

Taux de participation bénévole estimé en 2002, 2010 et 2017.



Source : Enquête Vie associative 2002 de l'Insee ; enquête Drees-BVA 2010 ; enquête CRA-CSA 2017.

Une différence attribuable en grande partie au bénévolat d'action sociale et caritative

Cette augmentation du taux de participation trouve une partie importante de son explication dans la participation au bénévolat d'action sociale et caritative, substantiellement plus élevée en 2017 qu'en 2002. La part des bénévoles de ce domaine dans l'ensemble des bénévoles y est en effet plus du double (**tableau 4**).

Les bénévoles des domaines des loisirs, de la santé et de l'éducation formation ont des parts également plus fortes. Corrélativement les parts du bénévolat sportif et du bénévolat culturel sont plus faibles dans l'enquête de 2017 et celle du bénévolat de défense de droits, causes et intérêts l'est plus nettement encore.

Tableau 4.

Répartition des bénévoles par domaines d'activité en 2002 et 2017

Domaines	Enquête Insee 2002	Enquête Centre de recherche sur les associations-CSA 2017
Culture	17,6 %	15,6 %
Sport	25,5 %	22,6 %
Loisir	17,8 %	23,2 %
Social – caritatif - humanitaire	13,1 %	26,5 %
Santé	3,0 %	4,7 %
Défense de droits, de causes, d'intérêts	37,2 %	30,6 %
Éducation et formation	4,1 %	7,8 %
Autre (y compris développement local)	3,8 %	3,2 %

Note : La somme des pourcentages par domaine est supérieure à 100 en raison des pluri-participations.

Source : Enquête Insee Vie associative 2002, Enquête CRA-CSA 2017.

En 2017 comme en 2002, le bénévolat est essentiellement un bénévolat associatif. Environ 90 % des bénévoles le pratiquent. Mais, comme cela a déjà été remarqué, faire du bénévolat dans une association ne signifie pas nécessairement en être adhérent. Le bénévolat associatif en tant que non-adhérent

(sans qu'il soit exclusif d'une pratique bénévole comme adhérent dans une autre association) tel qu'il est estimé à partir de l'enquête de 2017 est plus fréquent qu'il ne l'est dans l'enquête de 2002 (respectivement 27 % et 14 % des bénévoles).

Les profils des bénévoles dans les enquêtes de 2002 et 2017 : convergences et différences

La comparaison des résultats des deux enquêtes fait apparaître des différences dans les profils des bénévoles. Ainsi n'observe-t-on plus en 2017 de relation entre revenu domestique et participation bénévole tandis qu'en 2002 les titulaires des revenus les plus faibles avaient une propension inférieure à participer. Alors que l'enquête de 2002 concluait à une plus forte participation bénévole des habitants des zones

rurales et des petites unités urbaines, celle de 2017 suggère au contraire que c'est dans les grandes agglomérations que cette participation est la plus élevée, hormis pour le bénévolat du domaine des loisirs, du sport et de la culture. En 2017 les bénévoles apparaissent en moyenne plus âgés qu'ils ne l'étaient en 2002 mais cela est n'est observé qu'au niveau des seuls bénévoles exerçant régulièrement.

On note néanmoins, s'agissant de ces profils, des convergences entre les deux enquêtes. La participation bénévole reste positivement associée à la pratique parentale antérieure du bénévolat de même qu'elle l'est dans plusieurs domaines à une pratique religieuse assidue. Les détenteurs de diplômes de l'enseignement supérieur sont, dans les deux enquêtes et à de rares exceptions près, plus enclins à pratiquer le bénévolat.

La différence entre la propension des hommes à être bénévoles et celle des femmes est toujours défavorable aux secondes au niveau global mais elle semble plus réduite en 2017 qu'en 2002. Dans les deux cas elle est tout particulièrement due au bénévolat sportif. Globalement, la participation bénévole en 2017, bien qu'elle demeure sélective, semble l'être un peu moins qu'elle ne l'apparaissait en 2002.

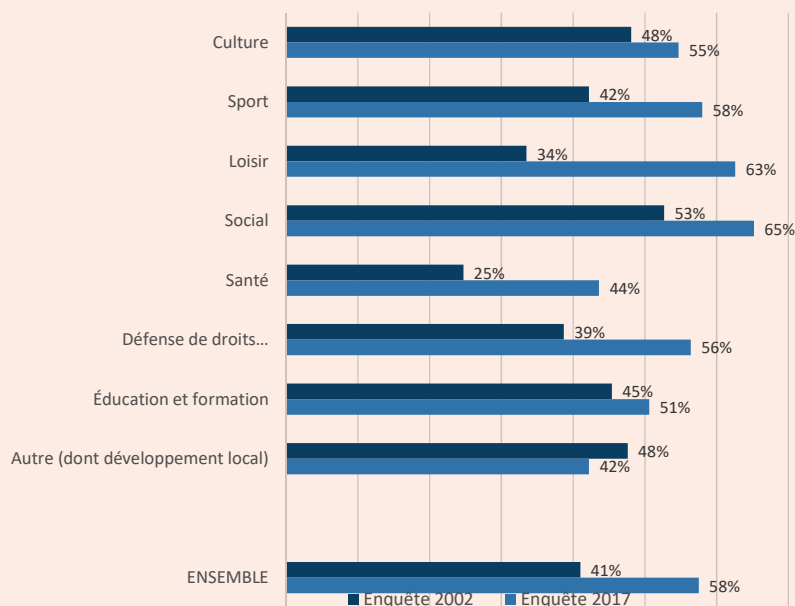
La part des participations régulières plus forte en 2017 et des adhérents associatifs plus nombreux à rendre des services bénévoles

Dans l'enquête Insee de 2002, 4 participations bénévoles sur 10 étaient déclarées comme régulières. En 2017, cette part est plus élevée tout en restant minoritaire (48 %). L'augmentation est générale mais d'ampleur inégale selon les domaines : forte dans le sport elle est

plus faible dans la défense des droits, causes et intérêts et encore plus limitée dans les loisirs. Parallèlement, la part des adhésions associatives accompagnées de bénévolat s'est accrue en 2017 par rapport à 2002 (**graphique 13**).

Graphique 13.

Part des adhésions s'accompagnant de bénévolat dans l'association en 2002 et en 2017



Note : en 2002, 48 % des adhésions associatives étaient accompagnées de services bénévoles. En 2017 ce taux est de 55 %.

Source : Enquête Insee Vie associative 2002 ; Enquête CRA-CSA 2017.

Ces constats suggèrent l'existence d'une incitation croissante en direction des adhérents pour qu'ils s'impliquent davantage dans l'activité de leurs associations. Une telle situation n'est guère surprenante. En effet, en quinze ans, le nombre d'associations a augmenté plus vite que le nombre d'adhérents. Dans un tel contexte la concurrence dans

la recherche de nouveaux membres devient plus vive et les besoins de fonctionnement des associations accentuent la pression sur les adhérents pour qu'ils rendent des services bénévoles lorsqu'ils ne le font pas ou qu'ils y consacrent plus de temps (ou plus régulièrement) s'ils le font.

Un volume de bénévolat 2,4 à 2,5 fois supérieur en 2017 par rapport à 2002

Les durées consacrées au bénévolat ont été calculées à partir des données de l'enquête Vie associative 2002 de l'Insee sur des bases similaires à celles des estimations réalisées à partir de l'enquête CRA-CSA 2017. Nous avons donc les deux variantes « basse » et « haute ». En 2017 le volume total de bénévolat est nettement plus important que celui calculé pour 2002. Cela résulte tout à la fois d'un nombre de participations beaucoup plus élevé en 2017 et d'une durée moyenne des participations supérieure. Le facteur multiplicatif de ce volume global est de 2,4 à 2,5 selon la variante considérée.

Il est plus fort pour le bénévolat d'action sociale et caritative et pour le bénévolat tourné vers l'éducation et la formation. Il est plus faible pour le bénévolat orienté vers la défense de droits, de causes et d'intérêts. Il en résulte des répartitions sensiblement différentes des bénévoles par domaine dans les deux enquêtes (**tableau 5**). Si l'on rattache la santé à l'action sociale et caritative, c'est désormais 32 % du volume total du bénévolat qui est consacré à ce domaine, soit deux fois plus qu'en 2002.

Tableau 5.

Volume global du bénévolat par domaine d'activité en 2002 et 2017

	Enquête Insee 2002		Enquête CRA-CSA 2017	
	Nombre d'ETP	%	Nombre d'ETP	%
Ensemble	519 000	100 %	1 315 000	100 %
Culture	85 000	16,4 %	138 000	10,5 %
Sport	19 000	23,0 %	266 000	20,2 %
Loisir	60 000	11,5 %	160 000	12,2 %
Social - caritatif - santé	82 000	15,7 %	415 000	31,6 %
Défense de droits, de causes, d'intérêts	140 000	27,0 %	235 000	17,9 %
Éducation et formation	17 000	3,2 %	68 000	5,1 %
Autre (dont développement local)	16 000	3,2 %	33 000	2,5 %

Note : Ces données sont relatives à l'estimation « basse » des durées de bénévolat. Le nombre d'ETP a été arrondi au millier le plus proche. Les pourcentages ont été calculés sur les nombres précis.

Source : Enquête Insee Vie associative 2002 ; Enquête CRA-CSA 2017.

En 2002 comme en 2017, une forte concentration du volume du bénévolat sur une minorité de bénévoles

Le temps moyen donné par bénévole estimé à partir de l'enquête CRA-CSA 2017 est supérieur de plus de 40 % à celui qui est calculé à partir de l'enquête Vie associative 2002 de l'Insee. Par rapport à 2002, l'écart des contributions entre les bénévoles seniors (qui donnent davantage de temps) et les plus jeunes s'accroît en 2017, comme il augmente entre les inactifs (plus gros contributeurs) et les actifs.

Il n'en reste pas moins que dans les deux enquêtes la grande majorité du volume de travail bénévole est apportée par une minorité de participants. Le quart des plus gros contributeurs apportent 75 % de ce volume en 2002 et de 70 à 72 % en 2017. La concentration de l'offre de bénévolat est donc bien un constat robuste et une situation durable.

7. Quelques remarques de conclusion

L'enquête CRA-CSA de 2017 a permis de collecter nombre d'informations sur l'état actuel du bénévolat. Bien entendu, les résultats obtenus demandent à être confrontés à ceux de travaux ultérieurs que nous appelons de nos vœux.

Nous voudrions conclure sur deux de ces résultats qui, s'ils ne sont pas les seuls à être importants, nous semblent de nature à stimuler plus particulièrement la réflexion sur le comportement bénévole.

La concentration du volume du bénévolat relativise l'indicateur en termes de taux de participation

Comme nous avons pu le constater, le volume total du temps donné est fortement concentré sur une part minoritaire de bénévoles. Dans ces conditions, l'indicateur en termes de taux de participation (ou de nombre de bénévoles) apparaît d'une portée limitée. Car si le taux de participation bénévole calculé sur la population de 18 ans et plus est de 43 % en 2017, ce sont seulement 11 % de la population de référence qui offrent près des trois quarts du travail bénévole et moins de 15 % qui en apportent de 83 % à 84 %.

Il ne s'agit pas pour autant de tenir pour

négligeable la participation des petits contributeurs qui peuvent avec le temps accroître l'intensité de leur concours. Mais cette grande diversité des degrés d'implication soulève quelques questions. Peut-on appeler du même nom de bénévole un participant qui donne 5 heures par an, très ponctuellement, et celui qui consacre 5 heures par semaine pendant toute l'année à ses activités volontaires non rémunérées ? Peut-on désigner ces deux participations fort distinctes du même terme d'« engagement » ? Les réponses ne vont pas de soi mais les questions se posent.

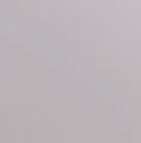
La diversité interne du bénévolat

À maintes reprises, l'investigation réalisée à partir de cette enquête a souligné la diversité interne du bénévolat. Cette diversité est celle des profils des bénévoles qui varient selon leurs domaines d'activité, même si des tendances communes en transcendent les frontières et même si le bénévolat reste encore un monde sélectif. Cette diversité se traduit aussi par les différents modes d'exercice de l'activité bénévole : de manière régulière ou occasionnelle, en associations (très majoritairement) mais parfois dans des organismes non associatifs, en associations en tant qu'adhérents mais aussi, dans un nombre non négligeable de cas, comme non-adhérents. Cette diversité s'appréhende également en termes de durées consacrées au bénévolat qui sont sujettes à une grande dispersion : de très faibles dons de temps côtoient des durées conséquentes.

Il nous semble que mettre l'accent sur cette diversité des modes de participation c'est aussi porter un regard quelque peu différent sur la question de « l'évolution des formes d'engagement ». Puisant sans toujours grand discernement à certains travaux sociologiques,

la thèse de la substitution de nouvelles formes d'engagement aux anciennes connaît un engouement certain. Les engagements seraient devenus volatils, éphémères, et remplaceraient les engagements de naguère, de longue durée. Il ne s'agit nullement ici de nier l'existence d'évolutions des engagements mais il nous semble plus judicieux de lire la réalité des comportements bénévoles contemporains sur le mode de la diversité de ses formes plutôt que celui de la substitution d'un modèle dominant à un autre. L'enquête CRA-CSA 2017 suggère tout à la fois que le bénévolat « post-it » (de courte durée, passager) est une réalité mais qu'il n'est pas hégémonique. En effet, d'après cette enquête, 45 % des participations ont au moins 5 ans d'ancienneté et plus d'un quart au minimum 10 ans. Si l'on ajoute à cela que la durée moyenne des participations est plus élevée pour les participations de 5 ans et plus que pour celles de 1 à 5 ans, on conviendra que « l'engagement-timbre » (de longue durée) n'a pas disparu⁴. Il n'en reste pas moins que l'évolution des modes d'engagement comme sujet d'étude conserve tout son caractère stimulant.

⁴ « Engagement post-it » et « engagement timbre » sont des expressions utilisées par Jacques Ion. Voir par exemple : S'engager dans une société d'individus, Armand Colin, 2012.



Cette recherche a été réalisée en partenariat avec

